

# TD 1 Orthographe

*Correction*

L'étude porte sur deux extraits de manuels :

Apprendre l'orthographe collection ORTH par J et J Guio, Hatier 2000 et Orthographe active. Fiche d'orthographe. CM1. Cycle 3. Niveau 2 par M. Daumas, Nathan, 2000 et concerne l'orthographe lexicale ou d'usage.

## 1) Analyse critique des documents

Le **document 1** présente sur une double page d'abord l'étude de la lettre « x » puis celle de la lettre « h ». On part de la lettre pour aller vers le son.

Pour cela l'élève observe la graphie de mots formés soit de « x » soit de « h » et de leurs phonèmes correspondants sous forme de bulle et non transcrits en alphabet phonétique international (par exemple « ch » au lieu de /•/). La règle est ensuite formulée (rubrique « retiens »).

Viennent ensuite pour finir trois exercices d'application.

En ce qui concerne l'étude de la lettre « x », l'exercice 82 est un exercice sur les familles de mots, l'exercice 83 est un exercice de discrimination auditive sur les différentes valeurs de position de la lettre « x » et sur ses phonèmes correspondants /ks/, /gz/, /s/, /z/ et la valeur zéro de la lettre « x » et l'exercice 84 est un exercice de classement entre des mots de sons différents. En revanche, il n'y a aucun exercice sur le pluriel des noms ni sur la conjugaison, contrairement à la règle qui elle est énoncée.

Pour l'étude de la lettre « h », le manuel se propose d'étudier les digrammes «ch» et « ph » ainsi que la distinction entre le « h » aspiré et le « h » muet (valeur zéro).

L'exercice 85 permet à l'élève d'appliquer la règle précédemment donnée : changement ou non de la prononciation si on ôte le « h » dans un mot. L'exercice 86 montre à l'élève la distinction entre le « h » aspiré et le « h » muet en fonction du déterminant. Enfin l'exercice 87 est un exercice de reconnaissance de mots de la même famille.

De plus, l'élève peut vérifier ses réussites et ses erreurs, puisqu'un corrigé lui est proposé p 161, ainsi que se noter sur 10 puisque chaque exercice comporte une série de dix mots.

L'élève devant ces exercices reste très passif et se contente de répondre de façon à atteindre le meilleur score possible. Toutefois, il est à remarquer que les exercices de vocabulaire permettant de trouver l'orthographe d'un mot grâce aux mots de la même famille sont pertinents.

Ce document suit une démarche déductive où la règle est imposée aux élèves qui doivent se contenter de l'appliquer dans des exercices qui ne concernent que des

mots sans aucune phrase ni réinvestissement dans une production écrite.

De telles pratiques s'apparentent à des apprentissages de type transmissif.

Le **document 2** concerne la relation entre le son /z/ et ses différentes graphies « s », « z », « x », et le digramme « zz ». Contrairement au document 1, ce manuel part du phonème pour aller vers ses graphies. Ce document se décline en trois phases :

- La découverte du son /z/ sous forme de deux exercices de discrimination auditive. Dans l'exercice 1, il s'agit d'associer le phonème /z/ et un mot lui correspondant. L'exercice 2 porte sur la lecture d'une comptine et sur une classification graphique entre « se » et « ze ». S'il apparaît que lire un poème est tout à fait intéressant pour l'appropriation de la phonie-graphie, et particulièrement les comptines qui jouent sur les mots, l'exercice est un peu réducteur. En effet, il suffit à l'enfant de relever tous les mots dans lesquels il voit ces deux graphies, sans nécessairement les prononcer.

- Des exercices d'entraînement (au nombre de cinq) : l'exercice 3 demande à l'élève d'écrire six mots contenant le phonème étudié à partir de représentations idéographiques. Pour cela, il peut consulter un dictionnaire (à signaler trois dessins peu évidents à trouver : la zibeline, le zigzag (éclair ?) et le zéro sous forme de la lettre « O »). L'exercice 4 concerne l'écriture d'adjectifs numéraux ordinaux et doit permettre à l'élève de distinguer deux graphies possibles du phonème /z/ tels que « z » et « x ».

L'exercice 5 s'intéresse aux liaisons entre déterminants et noms avec lecture à voix haute et repérage du « h » aspiré ou non, plus une recherche dans le dictionnaire qui spécifie si le « h » est aspiré, signalé sous la forme ['].

L'exercice 6 est un exercice à trous pour retrouver la bonne orthographe des mots dans lesquels on entend /z/. Enfin, l'exercice 7 désigné sous le terme « Curiosités » aborde les exceptions : un premier exercice s'étend au champ du vocabulaire avec l'homonymie, demandant de trouver un mot à partir de sa définition et le second intitulé « écriture rare » enseigne l'écriture du mot « jazz », d'origine anglo-saxonne. Ces exercices sont variés et demandent à l'élève de lire, écrire et maîtriser l'utilisation du dictionnaire.

- La règle (je retiens) sous forme d'encadré : elle reprend les différentes observations faites dans les exercices et contrairement au document 1 ne sépare pas l'étude du « x » de celle du « h ». Elle suggère également d'utiliser le dictionnaire pour chercher un mot et vérifier son orthographe.

Ce document présente une démarche inductive qui, à ce titre, est la plus pertinente : la phase d'observation est assortie de questions qui guident l'élève dans l'acquisition des savoirs et fixent les apprentissages de manière

progressive. De plus, cette démarche est en accord avec les instructions officielles qui préconisent d'aller de l'oral vers l'écrit. L'élève est ainsi amené à construire son savoir orthographique.

Cependant c'est le manuel qui fixe les règles et non l'élève qui les formule à partir de ses observations. De telles pratiques s'apparentent à des apprentissages de type constructiviste.

## **2) Compétences orthographiques visées dans ces deux manuels**

L'élève doit pouvoir :

- orthographier correctement des mots d'usage courant, des verbes du troisième groupe au présent (pouvoir, vouloir...);
- remarquer des graphies particulières et les mémoriser (« ph », « ch ») et associer leur phonie leur graphie ;
- mémoriser une règle d'orthographe et la réinvestir dans des exercices ;
- connaître la particularité des pluriels en « x » ;
- repérer les liaisons des mots et comprendre leur fonctionnement ;
- savoir utiliser efficacement un dictionnaire pour vérifier l'orthographe et se corriger ;
- distinguer des homonymes (« gaz » et « gaze ») ;
- se servir des familles de mots pour reconnaître l'orthographe des mots (exemple : herbe et désherber).

### 3) Activités susceptibles de compléter les exercices

En tenant compte des deux manuels, les exercices sont pour la plupart intéressants et pertinents, particulièrement ceux extraits de Orthographe active. Fiche d'orthographe. CM1. Cycle 3. Toutefois, ils apparaissent insuffisants d'autant plus si l'on se réfère aux recommandations des instructions officielles.

En effet, il s'agit avant tout pour les élèves et pour l'enseignant de clarifier les objectifs : faire acquérir la maîtrise de l'orthographe en situation d'écriture. Pour cela, on pourrait proposer aux élèves un réinvestissement dans une production écrite. La comptine de l'exercice 2 du deuxième document pourrait servir de point de départ à cette activité. Après un recensement de divers mots comportant le phonème /z/ et en vérifiant leur orthographe, on demanderait aux élèves de produire un petit poème, éventuellement en rimes, dans lequel on ferait apparaître le plus de mots possibles contenant ce son. On pourrait proposer la même chose avec des allitérations avec des « ch » ou des « ph ». Ces activités d'écriture permettraient ainsi d'asseoir l'orthographe lexicale.

D'autre part, on peut accompagner les enfants à se poser des problèmes d'orthographe. Par exemple, travailler à faire transformer une question comme « Comment s'écrit « visière » ? » en « Comment savoir s'il faut mettre un « s » ou un « z » pour écrire le son /z/ ? ». Cela implique de travailler sur les familles de mots (vis-à-vis, visage...).

Ensuite, il faut aider les enfants à résoudre les problèmes posés : construction d'outils de différents types, consultation d'outils existants.

Enfin, malgré les polémiques que cela engendre, il est difficile de traiter l'orthographe à l'école sans envisager la dictée. Si la dictée traditionnelle se révèle très souvent inefficace dans la construction des savoirs et de l'apprentissage orthographique, elle peut être aménagée avec d'autres modalités :

- dictée assistée (avec aides et outils) ;
- reconstitution de texte ;
- autodictée...

